

Élection des membres du Comité Directeur

Composition du Comité Directeur, (Article 12 des statuts)

L'association est administrée par un comité directeur comprenant **14 membres** élus pour quatre ans par l'Assemblée Générale Élective.

Les postulants doivent faire acte de candidature quinze jours avant la date de l'élection. Les candidatures sont à adresser, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au président de l'association.

Est éligible au comité directeur toute personne âgée de plus de seize ans à la date d'envoi des convocations, membre de l'association depuis plus de six mois et à jour de sa cotisation. Cependant seuls les majeurs ont accès aux fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire Général.

Toutefois, la moitié au moins des sièges du comité directeur devra être occupée par des membres élus ayant atteint la majorité légale et jouissant de leur droits civils.

Est électeur tout membre de l'association ayant acquitté sa cotisation au jour de l'Assemblée Générale et âgé de seize ans au moins le jour de l'élection et les représentants légaux des membres de l'association âgé de moins de seize ans.

Les membres sortant sont rééligibles. Ils sont élus au scrutin secret à la majorité simple des membres présents. En cas d'ex aequo, il procède à un autre scrutin selon la même forme.

Le quorum de l'Assemblée Générale Élective est de un cinquième au moins des membres de l'association.

Le Comité Directeur élit en son sein un Secrétaire Général et un Trésorier et propose conformément à l'article 16, un Président à l'Assemblée Générale.

Si tu souhaites te présenter au Comité, tu voudras bien remplir et retourner le bulletin ci-dessous au président de l'association avant le **25/11/2022** à l'adresse indiquée au bas du coupon-réponse.

✂.....

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DU MCV

NOM : **Prénom :**

Je souhaite me présenter comme membre du Comité Directeur du MCV en indiquant, par écrit, quels sont mes objectifs et mes propositions concernant l'avenir du Club.

BULLETIN À RETOURNER AU PLUS TARD POUR LE 25 NOVEMBRE 2022 À :

PRÉSIDENT du MCV
Luc PELLIER
3, rue du Chemin Neuf
25150-VILLARS-SOUS-ÉCOT
☎ : 06 61 64 54 03
✉ : lucpellier@aol.com